

MIGRANTS

ALPES-MARITIMES : LA POLICE CONFRONTÉE A L'AFFLUX DE FAUX MINEURS ISOLES

Par Sébastien Mansour - Mis à jour le 06/05/2021 à 08:03
Publié le 06/05/2021 à 08:02



E
G
A
R
D
E
R
L
E
D
I
R
E
C
T

Certains mineurs isolés sont en situation de grand danger. [CNEWS]

Le syndicat Alliance Police Nationale réclame un meilleur croisement des fichiers et des poursuites contre des majeurs en situation irrégulière qui se font passer pour des mineurs afin d'éviter d'être expulsés. Un phénomène en recrudescence dans les Alpes-Maritimes.

«Il arrive que certains tentent à cinq ou six reprises de se faire passer pour des mineurs. À chaque fois, ils utilisent un 'alias' différent», déplore Benoît Barret secrétaire national d'Alliance Police Nationale qui réclame «la poursuite systématique de l'infraction de fourniture d'identité imaginaire».

Si des adultes sont tentés de se faire passer pour des mineurs isolés, c'est parce que l'État par l'intermédiaire des services sociaux des Conseils départementaux doit protéger les enfants non accompagnés sur le sol français. Outre la région parisienne, c'est dans les zones frontalières comme l'Occitanie et les Alpes-Maritimes que ces derniers sont les plus nombreux. Parfois livrés à eux-mêmes, ils se retrouvent en situation de grand danger.

«NOUS DEMANDONS UNE MODIFICATION DE L'ORDONNANCE DE 1945»

«Certains sont sous l'emprise des drogues et commettent des cambriolages et des vols à la tire extrêmement violents, explique Benoît Barret. Cela se produit notamment à Nice ou à Bordeaux. Pour les protéger et protéger leurs victimes, nous demandons une modification de l'ordonnance de 1945 en matière de justice pénale des mineurs afin de permettre une réponse judiciaire plus rapide pour sanctionner la commission d'infractions ou de délits. Nous avons également besoin d'effectifs supplémentaires aux frontières et d'une meilleure collaboration avec les pays dont ils sont originaires, notamment au Maghreb».

Le syndicat Alliance Police Nationale a sollicité une audience auprès du député héraultais Jean-François Eliaou auteur d'un rapport d'information sur la question afin de faire évoluer la loi.

A voir aussi



A SUIVRE AUSSI

ALPES-MARITIMES

**EXPEDITION PUNITIVE CONTRE UN
DEFENSEUR DES MIGRANTS : LES
SUSPECTS JUGES CE JEUDI**

SOCIETE

**LA PREFECTURE DU VAR LANCE UNE
APPLICATION POUR AIDER LES
MIGRANTS A CONNAÎTRE LEURS**

DROITS

IMMIGRATION

**PERPIGNAN : QUAND LES MIGRANTS
DECHANTENT FACE AUX DIFFICULTÉS**